

EXERCICE 2011

RAPPORT MORAL



LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

RAPPORT MORAL

Exercice 2011

Lorsque l'année dernière, après 7 années de Présidence de notre ami et Vice-Président, Bernard Cordier, lequel a porté et soutenu le développement des actions de la Voix De l'Enfant avec beaucoup de conviction, les membres du Conseil d'Administration m'ont fait l'honneur de me confier les fonctions de Présidente de la Voix De l'Enfant, j'ai souhaité, non seulement mettre mon engagement professionnel passé au service des enfants en difficulté, en qualité de Président du Tribunal pour Enfants de Créteil, mais aussi mes compétences de juriste, afin de poursuivre l'ensemble des projets nationaux et internationaux et mener à bien le projet de rapprochement avec la Fondation pour l'Enfance, initié déjà depuis plusieurs mois, avec le soutien de la Direction du Service des fondations et associations au Ministère de l'Intérieur.

Pendant de longs mois, nous avons œuvré en pleine transparence, avec détermination, sans aucune réticence, ni arrière-pensée, car nous étions convaincus que nos actions étaient complémentaires, et que la création d'un grand pôle pour la protection de l'enfance pourrait servir pleinement la cause des enfants, et ce, avec l'appui sans faille de notre Porte-Parole Carole Bouquet, engagée, avec nous, dans cette belle aventure.

Après une période d'étude de faisabilité « technique » menée essentiellement par Martine Brousse pour la Voix De l'Enfant et Arnaud Gruselle pour la Fondation pour l'Enfance, nous avons dû faire face à un premier recul en septembre dernier du fait de la Fondation pour l'Enfance, notre Trésorier Général, Jean-Pierre Bataille, ayant exigé l'ensemble des informations relatives aux trois derniers bilans financiers. Des enjeux importants sont apparus, notamment concernant le personnel.

Usant alors de mon autorité, j'ai obtenu, auprès de la Présidente- fondatrice, Madame Anne-Aymone Giscard d'Estaing, une réunion fin septembre à notre Cabinet conseil Ichay et Mullenex.

Après des discussions parfois difficiles, et avec le soutien de nos avocats que je remercie tout particulièrement, et les interventions pertinentes de notre Trésorier Général, Jean-Pierre Bataille, nous avons accepté que se tienne une nouvelle réunion avec le Cabinet consultant *Le Rameau* pour évaluer la faisabilité du projet.

Au cours de cette réunion, le rapport établi par le Cabinet consultant relevait notamment, « une richesse de différences qui ferait de cette fusion l'une des opportunités majeures en termes de missions sociales ainsi qu'une valeur ajoutée potentielle très significative ». Par ailleurs, le rapport indiquait la nécessité d'une analyse financière, sociale et juridique plus approfondie et insistait sur l'utilité incontestable pour la protection de l'enfance du rapprochement des deux entités, malgré les cultures fondamentalement différentes de nos deux structures.

Au regard de ce rapport approuvé par la Fondation pour l'Enfance, nous avons poursuivi le processus de rapprochement.

A la suite d'un courrier très positif de la Présidente, Madame Anne-Aymone Giscard d'Estaing, nous avons en octobre, engagé des démarches auprès d'un administrateur judiciaire, spécialisé dans les questions de reprise d'associations.

Alors que je devais rencontrer Madame Anne-Aymone Giscard d'Estaing pour finaliser les conditions d'intervention du médiateur neutre que nous aurions désigné ensemble et de l'audit, cette dernière a adressé, le 15 novembre, un courrier nous informant qu'elle renonçait définitivement à ce projet. Suite à ce courrier, j'ai sollicité un entretien, mais malgré ma volonté, il ne m'a pas permis de débloquer la situation.

Notre déception fut très grande car nous avons cru, jusqu'au bout à ce rapprochement. Je voudrais remercier très chaleureusement, Jean-Pierre Bataille, notre Trésorier Général, qui a toujours été très disponible et vigilant quant à l'aspect financier du rapprochement, nos avocats Frédéric Ichay et Fanny Moraglia qui n'ont pas ménagé leurs efforts et nous ont apporté un soutien constant, efficace, toujours plein de gentillesse et ce de façon bénévole, et bien sûr notre Déléguée Générale Martine Brousse qui a mené ce combat avec la pugnacité que nous lui connaissons.

Que de temps et d'énergie perdus que nous aurions pu consacrer utilement à améliorer la protection de l'enfance et quel gâchis quand nous savons ce qu'a représenté la Fondation pour l'Enfance.

Cet échec, comme toutes les difficultés que nous avons pu rencontrer, nous a toutefois permis de rebondir. L'équipe du siège, a alors déposé en un temps record, une demande de reconnaissance d'utilité publique ; demande qui avait été abandonnée dans la perspective de « fusion » avec la Fondation et je tiens à remercier ici Marie-Laure et Martine qui ont monté ce dossier en quelques jours.

Je voudrais dire enfin que cette aventure, même si elle n'a pas abouti, nous a conforté les uns et les autres dans notre engagement et nous a démontré, que membres du Bureau, du Conseil d'Administration et équipe du siège, nous travaillons dans la plus grande transparence et la plus grande complémentarité, dans l'intérêt non d'une personne mais d'une cause, celle des enfants. Tout le travail réalisé pendant ces 9 mois, nous permet d'envisager de rechercher ultérieurement la possibilité, avec nos partenaires, de créer une Fondation la Voix De l'Enfant.

Enfin notre candidature au poste devenu vacant de Vice-Présidente du GIPED a été acceptée.

Après l'échec du recrutement d'un Directeur dont vous avait fait part le Président Bernard Cordier, lors de notre dernière Assemblée Générale, et du fait du projet en cours avec la Fondation, nous n'avons pas recherché d'autre solution en externe. C'est alors une solution en interne qui a été trouvée, sous forme d'une co-direction animée par Marie-Laure Joliveau-Tezcan et Jérôme Baptiste à compter du 1^{er} juillet 2011.

Le départ de Guillaume Marcoux, début 2012, le non renouvellement du contrat de travail de Jonathan Sandjivy, Chargé de communication, ont déstabilisé pour un temps l'équipe du siège, qui a, aujourd'hui, retrouvé l'allure nécessaire pour faire face au vent. Enfin, Jérôme Baptiste a repris ses fonctions de Coordinateur des programmes internationaux et assume le développement du réseau des associations membres de la Voix De l'Enfant.

Je voudrais ici encore remercier les membres du Bureau et du Conseil d'Administration qui ont toujours répondu à mes sollicitations, m'ont soutenue dans les turbulences et plus particulièrement notre Secrétaire Général, Pierre Duterte.

Malgré toutes ces difficultés, la Voix De l'Enfant a poursuivi ses actions avec les deux caractéristiques qui ont toujours été les siennes : réactivité et engagement au service de l'enfant en souffrance où qu'il soit et quel qu'il soit.

Réactivité aux événements avec les interventions de Martine Brousse sur les chaînes radio ou télévisuelles à l'occasion d'affaires médiatiques, rappelant avec insistance les valeurs que défend la Voix De l'Enfant et tentant dans le tohu-bohu médiatique de faire entendre la voix de l'indignation face aux manquements, aux drames ainsi qu'à la promotion de bonnes pratiques. Réactivité aussi par les communiqués de presse par exemple protestant contre les conditions d'évacuation des familles Roms ou le rapatriement des mineurs roumains en septembre 2011, que vous trouverez dans le Rapport d'Activités qui vous a été remis.

Il est vrai que l'Internet nous facilite la tâche, tout communiqué de presse rédigé au siège est corrigé et validé pour une plus grande efficacité, par les membres du Bureau dans les 2 ou 3 heures qui suivent la demande de l'équipe.

Engagement dans un travail de fond avec les diverses Commissions Internationales, Nationales et Juridiques animées par Jérôme Baptiste ou Marie-Laure Joliveau-Tezcan.

Pour participer plus activement aux Commissions Juridiques du fait de mes compétences, je peux attester de leur sérieux et de leur intérêt. Soutenant les avocats qui défendent nos constitutions de partie civile dans des affaires particulièrement difficiles et éprouvantes, se positionnant et alertant les pouvoirs publics ou les politiques sur des sujets tels que notamment, la transmission des informations préoccupantes, le suivi des enfants en danger malgré le déménagement de la famille, le manque de principe de précaution pour protéger un enfant en danger ou encore, le maintien des liens affectifs de l'enfant placé, avec sa famille d'accueil. D'autres questions font l'objet de réflexions qui concernent l'ensemble des associations membres de la Voix De l'Enfant, comme le droit d'appel accordé aux parties civiles pour contester des décisions d'acquiescement ou de relaxe, la levée de l'anonymat en matière d'accouchement sous X ou encore la question de l'adoption homoparentale.

Engagement européen dans la poursuite du programme Leonardo da Vinci relatif à la formation des « professionnels travaillant avec des enfants des rues et dans la rue ». Ce programme a donné lieu à une Publication et à la tenue, en juillet, d'une Conférence Finale au Conseil Régional d'Ile-de-France qui a clôturé deux années de réflexion et de mise en commun des bonnes pratiques apportées par trois partenaires européens Catalan, Roumain et Italien, autour de la Voix De l'Enfant, coordinatrice et animatrice du projet. L'état des lieux sur les formations et les échanges a amené l'ensemble des participants à constater l'impérieuse nécessité d'inscrire dans les programmes de formation initiale et continue des travailleurs sociaux et des professionnels de l'enfance, un module pluridisciplinaire de formation spécifique à cette problématique de plus en plus fréquente des enfants de la rue et dans la rue. Un projet d'Université d'été autour de cette thématique sera proposé au niveau européen.

Engagement toujours dans la continuité par la mise en place d'Unités d'Accueil Médico-Judiciaires (UAMJ) grâce à l'action efficace de Marie-Laure Joliveau-Tezcan et de Martine Brousse avec le soutien de notre partenaire historique SFR et d'autres comme La Mode est à Vous, Régalb, que nous espérons pérenniser.

Qu'il me soit permis ici de remercier tout particulièrement SFR pour ces dix ans de partenariat depuis la campagne VOIX initiée en 2001, qui témoigne de l'engagement d'une entreprise et plus particulièrement Antonella Desneux et Valérie Prat qui croient en notre action au service des enfants victimes de maltraitements sexuelles et physiques pour ne pas ajouter des traumatismes supplémentaires à leur souffrance et ce malgré la réduction des budgets à laquelle tout le monde doit faire face.

Engagement et force du réseau d'associations qui constitue la Voix De l'Enfant avec, entre autres, la participation à Cabourg, en octobre, à une journée organisée par L'Enfant Bien Entendu, autour de l'expérience des UAMJ de Haute et Basse Normandie sur les thèmes de la prise en compte de la parole de l'enfant et de l'accompagnement des victimes et de leur famille après le dévoilement des agressions. Journée particulièrement réussie par la mobilisation de nombreux intervenants de qualité, la présence de Mathieu Johann, Ambassadeur de la Voix De l'Enfant, la participation de politique en la personne de Madame Nicole Ameline.

Une assistance nombreuse et active a participé à cette première rencontre qui a été clôturée par la projection, en avant-première, du film *Polisse* suivi d'un débat.

Engagement plus festif et combien émouvant par l'organisation en juillet de la 2^{ème} Fraternity Cup qui a accueilli 98 enfants originaires de 11 pays en partenariat avec nos associations LAUREUS FRANCE et DIAMBAR'S.

Comment oublier l'enthousiasme de tous ces enfants malgré les conditions météorologiques particulièrement défavorables qui ont contraint Martine Brousse à courir à la recherche de capes de pluies devenues quasi introuvables, la fierté de ces enfants d'Afrique du Sud devant l'hommage rendu par la Mairie de Paris à leur ancien Président, leurs yeux brillants devant la Tour Eiffel, et surtout comment ne pas penser que les forces de la paix portées par ces enfants sont plus fortes que les volontés belliqueuses des adultes. Lorsque je repense à cette scène lors de la soirée de gala finale, où chaque délégation nous a remerciés par des chants, des danses, des démonstrations de d'arts martiaux, de cet enfant palestinien porté par son camarade israélien plus grand que lui pour lui permettre de voir le spectacle donné par de jeunes marocains. De telles soirées ne peuvent que nous conforter dans nos actions au service de ces enfants et nous faire oublier le temps perdu pour satisfaire des egos ou des intérêts personnels.

Engagement festif encore de l'équipe du siège, de plusieurs administrateurs et d'associations membres pour mener à bien la vente, fin décembre au centre DOMUS de Rosny-sous-Bois du plus grand village miniature dont le produit nous a été entièrement remis. Que soient remerciés LEMAX, le fabricant de ces maisons et figurines, TRUFFAUT, notre fidèle partenaire depuis 10 ans, et plus particulièrement Daniel Joseph, Directeur du magasin Truffaut, le centre DOMUS qui a hébergé ce bel évènement, l'ensemble du personnel de ces deux entités qui a participé bénévolement à cette opération qui s'est déroulée le week-end précédant Noël. Ce fut un grand succès par le nombre des acheteurs et les sommes collectées au profit exclusif de nos actions.

Que soient remerciés aussi tous nos partenaires fidèles ou occasionnels qui nous permettent de mener à bien nos actions au profit des enfants.

Enfin en cette année 2011, c'est grâce à votre engagement à toutes et tous et avec vous les associations membres que nous avons, au Sénat, fêté les 30 ans de la Voix De l'Enfant lors des Assises Nationales autour du projet de Manifeste qui a pu ainsi être finalisé avec votre concours à tous et adressé aux candidats.

C'est aussi 30 ans d'engagement avec et pour la Voix De l'Enfant qui ont été récompensés lors de la remise, dans la Salle René Cassin de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, des insignes d'Officier de la Légion d'Honneur à Martine Brousse par notre Président d'Honneur Stéphane Hessel, en présence du Président de la CNCDH, le Bâtonnier Yves Repiquet et de notre Porte-Parole Carole Bouquet.

Stéphane Hessel a rappelé que respecter et promouvoir les Droits de l'Homme était le moyen de faire respecter les Droits de l'Enfant et Carole Bouquet a appelé chacune et chacun à poursuivre, pour les 25 ans à venir, ce combat pour les enfants et le respect de leur dignité et du temps de l'enfance.

Avec vous, je sais que nous pourrons tenir ces engagements qui sont aussi les vôtres au sein de vos associations et qui nous réunissent aujourd'hui autour d'un seul parti, celui de l'enfant.

Françoise FOUQUET-DORR
Présidente